

**Type de réunion**

Réunion d'arrondissement

**Discussion sur le constat**

Madame De Henau, Inspectrice de l'Education Nationale accueille les participants et explique le pourquoi de la réunion.

Pourquoi ce débat?

"L'école est au cœur de la Nation. Elle donne son unité, ses valeurs et l'élan qui lui permet de génération en génération de dessiner son avenir à partir des expériences d'hier et d'aujourd'hui. Notre environnement a profondément évolué. L'école doit évoluer dans le respect des valeurs de notre République. Il est désormais urgent d'adopter un nouveau projet pour notre système scolaire et de le fonder sur le dialogue le plus large et le plus ouvert.

Le débat national sur l'avenir de l'école donne à chacun l'opportunité de participer activement à ce mouvement de réforme de l'institution scolaire.

Le débat a pour finalité de fournir la matière de la réflexion qui conduira à proposer un projet de la Loi d'orientation au Parlement à l'automne 2004.

La Commission nationale, présidée par Claude Thélot est la garante de l'impartialité du débat et de son bon déroulement.

La réflexion est menée autour des éléments de constat sur l'état de l'école et de l'avis du Haut Conseil de l'Evaluation de l'école.

Parmi les 22 sujets prospectifs, 2 questions ont été choisies et seront soumises à discussion ce soir. Ce débat sera animé par Monsieur Marc Fromion.

L'animateur rappelle les deux questions, il synthétise la question 5 et propose de consacrer une heure à chacune d'entre elles.

**05 Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire?**

Les premières interventions des participants portent sur le thème "Eduquer/Enseigner", comment différencier le rôle des enseignants et celui des parents. Un certain consensus se dégage, portant sur les valeurs communes acceptées par la Nation:

- le retour à la notion de travail
- le sens de l'effort
- le plaisir d'apprendre
- le désir d'apprendre
- le respect de la loi et des règles de la société

Le second point abordé concerne les problèmes liés à la programmation.

L'école primaire semble avoir changé plus que le collège. Ce n'est pas tant le contenu qui a changé mais les méthodes. Les nouveaux programmes proposent une ouverture sur l'Europe et les langues vivantes.

Un décalage entre le cycle 3 du primaire et la 6ème s'avèrerait lié à des problèmes de lecture/écriture. Il serait nécessaire que des initiatives soient menées pour assurer une véritable liaison entre école et collège permettant de définir les compétences indispensables. D'où la nécessité de définir un socle commun de connaissances.

Au collège les méthodes d'enseignement sont différentes. On passe d'une culture de la transversalité à une culture de juxtaposition. Il existe un professeur pour chacune des matières enseignées. Il est donc difficile dans ces conditions que chacun des professeurs connaisse au mieux les difficultés de ses élèves. Afin de réduire le nombre d'intervenants une proposition est faite: définir un nouveau métier de professeur du second degré  
- deux valences?

Au collège des élèves sont en situation d'échec scolaire jusqu'en 3ème . Actuellement on note un manque de procédures pour orienter différemment chaque élève en fonction de leur compétences. Une revalorisation de l'apprentissage pourrait permettre à certains d'entre eux, dès l'âge de 13 ans, de trouver ainsi la voie qui leur convient.

L'animateur relance le débat par rapport au problème de l'évaluation. Aucune proposition concrète n'étant formulée à ce sujet, il propose de passer à la seconde question.

## **20 Comment l'Ecole doit-elle utiliser au mieux les moyens dont elle dispose?**

A la lecture de cette question par l'animateur apparaissent différents points:

- les moyens financiers et l'efficacité qui en résulte
- les outils pédagogiques
- les effectifs des classes

Les moyens existent. Il s'agirait davantage d'un problème de répartition.

Moyens financiers

La disparité des budgets attribués par les Mairies aux écoles primaires entraînent des inégalités. Faut-il attribuer aux écoles une somme qui serait un crédit de fonctionnement?

Moyens humains

- pour permettre des démarches plus actives (manipulations, dédoublements des effectifs)
- pour faire entrer davantage le culturel dans le milieu rural, une meilleure exploitation du patrimoine local;

Il est demandé des moyens supplémentaires en personnel (assistants d'éducation) afin de mettre en œuvre cette ouverture nécessaire.

La question de la participation des parents à l'école se pose. Est-ce une façon de les intégrer? Comment faire pour les intéresser à la scolarité de leur enfant?

Par rapport au problème de la responsabilité des Enseignants, ceux-ci souhaitent se sentir soutenus par l'Administration afin qu'ils puissent continuer à mener à bien des projets.

## **Remarques complémentaires sur le débat**

Malgré les nombreuses informations lancées en direction des familles, des enseignants du premier et second degré, l'assemblée était essentiellement composée d'enseignants du premier degré.

---

## **Trois priorités pour l'École**

**1** Retour à des valeurs communes acceptées par la Nation:

- notion de travail
- sens de l'effort
- plaisir d'apprendre
- désir d'apprendre
- respect de la loi et des règles de la société

**2** Une revalorisation de l'apprentissage

**3** Une meilleure répartition des moyens financiers et davantage de moyens humains